

1. RÉSERVATION ET CONFIRMATION

1.1. Disponibilité : Toute réservation d'hébergement est soumise à disponibilité et doit être confirmée par le fournisseur de services d'hébergement.

1.2. Confirmation de réservation : La confirmation de réservation constitue un contrat entre le client et le fournisseur de services d'hébergement, et elle est soumise aux présentes conditions générales.

2. PAIEMENT

2.1. Paiement total ou partiel : Le paiement total ou partiel peut être requis au moment de la réservation, selon les conditions spécifiques du fournisseur de services d'hébergement.

2.2. Modalités de paiement : Les modalités de paiement acceptées sont déterminées par le fournisseur de services d'hébergement et peuvent inclure carte de crédit, virement bancaire ou tout autre moyen de paiement spécifié.

3. ANNULATION ET MODIFICATION

3.1. Politiques d'annulation et de modification : Les politiques d'annulation et de modification varient selon le fournisseur de services d'hébergement et sont communiquées au client au moment de la réservation.

3.2. Frais d'annulation : Des frais d'annulation peuvent s'appliquer en fonction du délai prévu entre la demande d'annulation ou de modification et la date d'arrivée prévue, conformément aux politiques du fournisseur de services d'hébergement.

4. ARRIVÉE ET DÉPART

4.1. Horaires : Les heures standard d'arrivée et de départ sont spécifiées par le fournisseur de services d'hébergement et doivent être respectées par le client.

4.2. Demandes particulières : Les demandes d'arrivée anticipée ou de départ tardif sont soumises à disponibilité et peuvent entraîner des frais supplémentaires, conformément aux politiques du fournisseur de services d'hébergement.

5. OCCUPATION ET UTILISATION DES INSTALLATIONS

5.1. Nombre d'occupants : Le nombre d'occupants autorisés dans chaque chambre ou unité d'hébergement est déterminé par le fournisseur de services d'hébergement et ne doit pas être dépassé.

5.2. Respect des installations : Les clients sont tenus de respecter les règles et réglementations en vigueur dans les installations d'hébergement et de les utiliser de manière appropriée.

6. RESPONSABILITÉ

6.1. Responsabilité du fournisseur : Le fournisseur de services d'hébergement n'assume aucune responsabilité pour les pertes, dommages, vols ou blessures subis par les clients ou leurs biens pendant leur séjour, sauf en cas de négligence prouvée de la part du fournisseur de services d'hébergement.

6.2. Responsabilité des clients : Les clients sont responsables de la sécurité de leurs biens personnels et sont encouragés à souscrire une assurance voyage pour couvrir tout incident éventuel.

7. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

Tout litige découlant des présentes conditions générales est régi par les lois du pays où est situé le fournisseur de services d'hébergement. Les parties conviennent de soumettre tout litige à la juridiction exclusive des tribunaux compétents du lieu où est situé le fournisseur de services d'hébergement.

En acceptant une réservation d'hébergement, le client reconnaît avoir lu, compris et accepté les présentes conditions générales.